

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 10 juillet 2018

Délibération n° 2018 – 10/07/2018 – 19

Diplômes d'université et formations courtes

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 18 juin 2018

Après en avoir délibéré

Approuve avec 22 voix pour (unanimité) :

- **la création du DU « Apprendre et comprendre la dégustation du vin », porté par l'IUVV ;**
- **la création de deux formations courtes portées par UMDPC-Santé :**
 - . « **Comment sécuriser les données de santé à l'ère du RGPD (règlement européen relatif aux données personnelles) » ,**
 - . « **Aromathérapie en EHPAD ».**

Dijon, le 11 juillet 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Compte rendu de la Commission de la pédagogie du 6 juin 2018
Diplômes d'université et formations courtes*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

DIPLOME D'UNIVERSITE et FORMATIONS COURTES

CP 6 juin 2018 et CFVU 18 juin 2018

Porteur de projet :	Objet :	Observations CP	AVIS CFVU
IUVV Jordi BALLESTER	Création du DU « Apprendre et Comprendre la Dégustation du Vin »	Voir compte rendu CP	Favorable à l'unanimité
UMDPC Santé Evelyne KOHLI	Création de deux formations courtes : Comment sécuriser les données à l'ère du RGPD Aromathérapie en EHPAD		Favorable à l'unanimité